



Entre déconfinement et reconfinement, l'actualité des CSEE WIN

Sommaire

Les orientations Stratégiques WIN 1

Bâtiment Paris Allera y : ou le Travail réinventé et délocalisé... à domicile 1

Le travail à domicile... à la charge du salarié : ça suffit ! 2

On a (presque) retrouvé le budget Restauration... 2

On vous donne la Parole... 3

Et toujours les liens indispensables de la CFE-CGC WIN 3

Les orientations Stratégiques WIN

Dans le prolongement du programme Engage 2025, chaque Division élabore sa stratégie et ses objectifs. Voici les 4 piliers de WIN présentés par Jérôme BARRE qui seront chacun portés par les stratégies de chaque Direction (OINIS, OWF, IC et LoB) :

1. **Repenser les réseaux internationaux**
Etendre nos capacités sur les câbles, le satellite, le terrestre avec une attention sur la maîtrise des coûts et des synergies.
2. **Tirer parti de nos infrastructures domestiques**
Il nous faut trouver des relais de croissance. Les RIP sont un élément clé tout comme la gestion de l'arrêt du cuivre et la réorientation sur le support Fibre de nos offres commerciales.
3. **Accélérer les services de connectivité augmentée**
Miser sur l'agrégation des réseaux, les offres de contenu spécifique (sécurité, latence, qualité...) et l'enrichissement des services IP (CDN, virtualisation...)
4. **Redéfinir le business de la Voix Internationale et du Roaming**
Les revenus Voix et Roaming sont des marchés en décroissance sous la triple pression de la régulation avec la baisse des terminaisons d'appels, l'évolution des usages vers les services OTT (skype, whatsapp, ...) et l'émergence de la 5G.

Analyse de la CFE CGC

Quels moyens seront mis en œuvre pour accélérer notre stratégie WIN ? Quels sont les plans d'actions et à quelles échéances ? Autant d'interrogations et de défis qu'il faudra préciser pour relever ces défis avec les équipes OINIS, OWF, IC et WLOB. Retrouvez dans ce lien les éléments détaillés du [plan Stratégique WIN de Jérôme Barré](#).

Bâtiment Paris Allera y : ou le Travail réinventé et délocalisé... à domicile

Loin d'un projet immobilier classique, l'aménagement du **siège de WIN à Paris Allera y** (6 place d'Allera y) est un modèle du genre. Ce projet tel qu'il est présenté expose avec clarté les aspects de l'opportunité de lancement et les objectifs recherchés :
- pour la Direction de l'immobilier : un gain de de l'ordre de **30% sur les frais immobiliers** d'accueil et d'hébergement du personnel
- la mise en place du télétravail à domicile et des nouvelles façons de travailler pour, au final, **70% des salariés**.

Mais qu'en est-il du report de ces charges ? du financement du travail à domicile ? ou encore d'obtenir l'adhésion des salariés ? Est-ce maintenant aux salariés de fournir un espace de travail ? Il est temps d'obtenir des réponses de la Direction. Après les délocalisations au Maroc, en Pologne ou en Inde, est-ce là le dernier modèle de délocalisation en France à moindre coûts ?

Analyse de la CFE CGC

Les élus du CSEE WIN ont voté à l'unanimité une Expertise sur ce dossier afin de mettre en lumière non pas les surfaces et l'aménagement des bureaux du site Allera y mais bien les **impacts sur les conditions et l'exercice du travail des salariés**. Mais au-delà de ce projet, nous interpellons la Direction pour une réelle négociation sur ces nouvelles conditions de travail.
- quels sont les métiers/ équipes/fonctions éligibles ?
- quelles formations pour les Encadrants au management à distance ?
- quelle sera la prise en charge des frais personnels (électricité, chauffage, impressions..) et matériels (ordinateurs, écrans, fauteuils.)

- quels seront nos outils numériques permettant une bonne organisation du travail, du temps de travail, de la régulation de la charge de travail, au droit de repos, au droit à la déconnexion, à l'égalité de traitement entre un salarié à domicile et un salarié sur site...

Le travail à domicile...à la charge du salarié : ça suffit !

Il est temps que cela change ! La CFE-CGC Orange demande d'adopter une approche pragmatique, solidaire et citoyenne. Que ce soit en cette période de crise sanitaire ou dans les nouveaux projets immobiliers, les élus CFE CGC WIN demandent la réactivation des catégories de personnes identifiées A, B et C par la direction ainsi que la remise en place d'un « Drive » pour récupérer le matériel nécessaire au bon déroulement de la mission des salariés à domicile. Pour la Direction Orange, **l'activation du Télétravail**, qui pèse directement sur les salariés et leurs conditions d'exercice à domicile, semble être la **réponse unique** au plan de continuité de l'activité (PCA). Mais les comptes ne sont pas bons : loyer, chauffage, électricité, accès internet... **c'est nous qui payons.**



Analyse de la CFE CGC

11 mai / 30 août : période de 83 jours de télétravail pour les 60000 salariés n'a bénéficié **d'aucune prise en charge** par Orange des frais de travail à domicile ni aucune compensation de **Restauration** par le Comité National Restauration.

31 août / 30 octobre : 18 jours de plus sans aucune prise en charge (2 jours par semaine de Télétravail étendu)...

La note de frais à la charge du salarié s'allonge. Un rapide calcul s'impose pour comprendre combien nous coûtent ces **101 jours** :

- 1€ par jour pour le télétravail (accord Télétravail déjà bien inférieur au plafond URSSAF de 50€ par mois pour 5 jours)
- 5,55€ par jour pour la Restauration (somme que le CSE WIN a déjà versé pour vous au Comité National Restauration)

Cela fait **101€** pour le télétravail et **560€** au titre de la Restauration (modulo les périodes de congés d'été à déduire).

La Question de savoir pourquoi une majorité syndicale défend le Comité National Restauration et non les droits de salariés ?

Cela sera évoqué lors du prochain CSEE WIN de Novembre avec la présentation du très attendu rapport « Restauration 2019 ».

Un conseil déjà formulé en avril pour contractualiser le Télétravail : déposez une demande officielle pour bénéficier enfin de l'accord Télétravail permettant une prise en charge de vos repas, un dédommagement et la fourniture de matériel adapté (fauteuil...)

[ANOO / Mes services et Applications RH / Formulaire CLICK RH / Mon temps de Travail / Demande de Télétravail Régulier](#)

On a (presque) retrouvé le budget Restauration...

Après avoir **perdu sa calculette** d'indemnisation de la restauration (voir l'article précédent), le Comité National Restauration vient de la retrouver en annonçant fièrement vouloir indemniser cette deuxième période de Télétravail imposé. Mais c'est bien d'une **obligation légale** qu'il s'agit et il nous manque toujours près de **101 jours** de droits. La CFE-CGC Orange n'a pas signé l'accord de Délégation de Restauration et porte actuellement une action en Justice pour dénoncer cette spoliation.

- Aucune prestation Restauration pour tous les Télétravailleurs COVID entre le 11 mai et le 30 août puis pour les jours de télétravail occasionnel du 31 août au 31 octobre.
- Aucune prestation Restauration pour les télétravailleurs « contractuels » situés à moins de 15 minutes à pied d'une cantine Orange, d'un RIE ou autre...
- Prélèvement de taxes, loyers et charges salariales du personnel Orange délégué à la gestion de la Restauration, soit plus de 22% de frais fixes.
- Fermeture de 10 Restaurants et ajout d'une taxe supplémentaire de 7€ dite « PPC »
- Nouvelle baisse de fréquentation de 10% en 2019 soit un taux de prise de repas de moins de 50%... et exclusion des salariés Orange/SCE des Restaurant Orange.
- Et malgré tout cela... un déficit global de 5 millions d'euros comblé par une ponction dans la « réserve » du CNR... Et à votre avis, qui facture le CNR ?



Analyse de la CFE CGC

Les organisations syndicales signataires de cette délégation ont versé l'intégralité du budget Restauration WIN 2020 au Comité National Restauration soit **2,8 millions d'euros** censés couvrir **100% des repas des salariés WIN en 2020.**

En tant que représentants du personnel, les élus CFE-CGC du CSEE WIN demandent que soient préservés les intérêts des salariés et qu'une **solution de restauration** soit mise en place **pour tous** et pour tous les Repas des jours travaillés.

On vous donne la Parole...

Les élus CFE CGC qui vous représentent au CSEE WIN mettent tout en œuvre pour maintenir le contact avec les salariés. A défaut de distribution dans les bureaux, de discussion sur les Sites et d'affichage nous vous proposons de répondre aux questions et sujets au moyen d'un questionnaire anonyme. N'hésitez pas à y déposer vos demandes d'articles ou sujets d'interrogations. Cliquez ci-dessous :



Et toujours les liens indispensables de la CFE-CGC WIN

Abonnez-vous et partagez avec vos collègues <https://www.cfecgc-orange.org/s-abonner-a-nos-publications.html>

Toutes les publications CFE-CGC WIN : <https://www.cfecgc-orange.org/win/>

Vous souhaitez consulter : [Les PV des séances de CSEE WIN](#) , [Documents Sécurité et Santé au Travail OWF OINIS et IC](#)

N'hésitez pas à contacter vos Représentants CFE-CGC WIN dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Vos représentants CFE-CGC WIN	Représentant Syndical Mr Yves DIGUET	Commissions : ASC : S. NET, L. BAPPEL, B. HAUTECOEUR. Restauration : M. IONESCU, L. THOMAS, E. GLICKMANN. Marchés : D. COQUILLE, L. BAPPEL, D. FEVAL. Handicap : M. COURET (Président), K. CHOMEZ, MC. HARZEE Emploi formation égalité pro : G. SAVRY (Président), V. BRABANT, Y. DIGUET. Projet, économie et Evolution des Marchés : P. DESERT (Président), A. HADDAM, L. GUILLEBEAU.
	Elus CSEE titulaires : Mr Philippe DESERT, Mme Sylvie NET, Mr Laurent BAPPEL, Mr Maxime COURET, Mr Didier COQUILLE, Mme Florence CARVOUNAS, Mr Gilles SAVRY, Mr Daniel FEVAL. Représentants de Proximité : OWF : A. FREGIS, M. TURCK, K. CHOMEZ, B.HAMADI, E. ALBAN, E. GLICKMANN, G. SABATINI, P. DUMONT. OINIS : V. BRABANT, M. THOUVENOT, T. DELAVIER, C. GARCIA, J. LESAINTE. IC : C. NGAH-ELOUNDOU, D. FEVAL, L. THOMAS, B. HAMADI, V. VOISIN.	CSSCT (ex-CHSCT) : OWF : B. HAMADI, M. COURET, V. VOISIN. OINIS : V. BRABANT, J. LESAINTE, M. IONESCU. IC : L. GUILLEBEAU, V. DELAVAL.